



## CAMP DES NEIGES 2021

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Prendre note qu'en date du 18 janvier 2021, nous sommes toujours dans l'attente des consignes officielles du gouvernement concernant les camps de la relâche scolaire 2021. Il se peut donc que cette activité soit annulée pour des raisons sanitaires. Toutes les informations vous seront communiquées dès que nous en savons plus et dans ce cas, toutes les personnes inscrites seront remboursées complètement et vous serez avisés par courriel dans les plus brefs délais.

### INSCRIPTIONS | Du 15 au 21 février 2021

Résidents seulement : En ligne → <https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/Home/Index>

### MÉMOS IMPORTANTS

- ✓ Mettre à jour son dossier en ligne avec les preuves de résidences AVANT la période d'inscriptions ou s'assurer que la carte accès-loisirs de votre enfant est à jour ; <https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/Home/Index>
- ✓ Avoir en main votre numéro d'assurance sociale (parent) et le numéro de la carte d'assurance maladie de l'enfant
- ✓ Aucune inscription ne sera prise par téléphone

### LIEU

- Pavillon Léon-Arcand (10 places) – 296 rue des Genévriers
- Centre culturel (10 places) – 794, rue Maple
- Centre récréatif du Lac-Écho (8 places) – 1410, rue des Mésanges

### DU 1<sup>er</sup> AU 5 MARS 2021 | POUR LES 5 À 12 ANS

#### HORAIRE

Lundi au vendredi 9 h à 16 h

Service de garde : 7 h à 9 h et/ou 16 h à 18 h

#### COÛT

Camp régulier : 15 \$ / jour OU 65 \$ / semaine

Camp avec service de garde : 19 \$ / jour OU 85 \$ / semaine

\* Inscription obligatoire pour avoir accès au service de garde. Des frais de 10 \$ sont applicables après 18 h et ce, pour chaque tranche suivante de 15 minutes de retard

### À TOUS LES JOURS JE DOIS AVOIR DANS MON SAC À DOS

- ⇒ Habillement de neige complet (sortie extérieure à tous les jours si la température le permet)
- ⇒ Patins à glace et casque obligatoire (casque de vélo)
- ⇒ Un lunch froid et deux collations (pas de noix ou d'arachides)
- ⇒ Une bouteille d'eau
- ⇒ Souliers de course & bas de rechange
- ⇒ Désinfectant personnel





## **RELEVÉ 24 (Reçu d'impôts pour les frais de garde)**

---

Le relevé 24 est accessible à toutes les personnes qui inscrivent un enfant au camp de jour. Un relevé 24 sera disponible en 2022 pour l'année d'imposition 2021. N'oubliez pas d'aller mettre à jour vos informations dans votre dossier en ligne sur Accès loisirs et de bien identifier le nom de la personne à qui émettre le relevé 24 pour l'année 2021 et d'inscrire votre NAS.

Voici la marche à suivre :

- 1) Se rendre sur la plateforme des inscriptions en ligne <https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/Home/Index>
- 2) Se connecter (identifiant et mot de passe) si code d'utilisateur oublié, écrire un courriel avec votre nom complet et votre # de téléphone du dossier à [accsloisirs@ville.prevost.qc.ca](mailto:accsloisirs@ville.prevost.qc.ca) pour nous aviser et un courriel vous sera envoyé avec un lien pour générer un nouvel accès.

**NE PAS SE CRÉER UN NOUVEAU COMPTE, car vos données ne seront pas disponibles**

- 3) Cliquer sur « mon dossier » dans la barre rouge en haut à droite de l'écran
- 4) Cliquer sur « Reçus d'impôts »
- 5) Sous « Relevé 24 », s'assurer que la case relevé 24 est cochée, que le nom de la personne et le pourcentage sont bien inscrits.
- 6) S'assurer que le # d'assurance sociale est bien inscrit et sans erreur, car une fois les relevés générés par la Ville, les modifications ne sont pas possibles. Lorsqu'un # d'assurance sociale est au dossier, vous ne le verrez pas apparaître, mais vous verrez des 999 999 999. Cela veut donc dire que votre # est au dossier.
- 7) Si vous avez des modifications à faire et/ou que vous éprouvez de la difficulté et/ou que vous souhaitez vous assurer que le # est conforme, appelez le service des loisirs au 450-224-8888 poste 6219, quelqu'un vous assistera.